



INFO-PARENTS

Bulletin d'information de la direction à l'intention des parents de l'école secondaire Jeanne-Mance du CSSDM.

Volume 5, Numéro 24— semaine du 19 février 2024

----- Olivier Roy, directeur -----

Avis de nomination - poste de direction adjointe

J'ai le plaisir de vous annoncer la nomination régulière de M. Hugo Braën, à titre de directeur adjoint dans le poste laissé vacant suite au départ de Mme Caroline Caissie le mois dernier. L'entrée en fonction de M. Braën se fera le 19 février prochain. M. Jean Pilon sera présent à l'école avec M. Braën les 19 et 20 février afin d'assurer une transition harmonieuse des dossiers. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier chaleureusement M. Jean Pilon d'avoir accepté de quitter temporairement sa retraite pour venir nous donner un coup de main.

Plan de rattrapage

Voici où en est l'évolution de notre plan de rattrapage scolaire :

- Le camp pédagogique de la relâche se tiendra du 4 au 8 mars
- Le coenseignement est déjà en action
- L'aide aux devoirs débute le 19 février
- Le tutorat débute le 26 février
- L'organisation de l'école du samedi sera réfléchi après la semaine de relâche

----- Maria Saldana, directrice adjointe -----

*****Aucun message cette semaine*****

----- Denis Clavet, directeur adjoint -----

*****Aucun message cette semaine*****

----- Jean Pilon, directeur adjoint -----

Rappel : extrait du code de vie

2.5 Voyages et absences prolongées

Lorsqu'un voyage a lieu en dehors des congés prévus au calendrier scolaire, les parents doivent contacter la secrétaire de niveau, remplir avant le formulaire ABSENCE-VOYAGE et le retourner signé au secrétariat avant le départ.

En accord avec la politique du MÉES, les voyages et les vacances familiales placées à l'intérieur du calendrier scolaire ne constituent pas un motif valable pour justifier une absence lors d'un examen. En cas d'absence non motivée, l'élève se verra attribuer la note de zéro (0) pour ladite évaluation.

Lors d'absence à moyen ou à long terme (5 jours et plus) sans justification médicale, les parents de l'élève sont responsables des apprentissages à maîtriser durant cette absence (voir article 17 sur la Loi de l'instruction publique au point 2.2).

De plus, l'élève et ses parents ne peuvent exiger des mesures de rattrapage portant sur la matière vue durant son absence.

En tout temps, la direction de l'école peut exiger des preuves (billets d'avion, certificats de décès, etc.).

Mosaïk

N'oubliez pas de consulter vos messages déposés dans Mosaïk.

CÉGEP – SÉANCE D'INSCRIPTION

Bonjour,

Nous allons offrir une dernière séance d'inscription aux secondaires 5 n'ayant pas complété leur demande sur le site du SRAM. C'est l'occasion de rencontrer la conseillère d'orientation pour ceux et celles qui auraient des questions.

La séance aura lieu à la bibliothèque le :

- **Mardi 27 février de 15h40 à 17h**

Veillez répondre au formulaire ci-dessous afin de confirmer votre présence:

<https://forms.office.com/r/ri3gtFvJv9>

*N'oubliez pas d'avoir votre code permanent avec vous.

Plus d'infos sur les programmes sur : <https://www.sram.qc.ca/fr>

Géraldine, Mélanie du Codem/Cje et Stéphanie Bourque, Conseillère d'orientation.

SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (Agathe Bujold, technicienne en loisirs)

Du **12 au 16 février 2024**, l'école secondaire Jeanne-Mance à proposer de nombreuses activités à nos jeunes, afin de mettre en avant leurs efforts constants

Vendredi 9 février : Scène ouverte (open mic) sur l'heure du diner et conférence de Dramatik à la P3.

Lundi 12 février : Haie d'honneur pour les élèves à l'entrée du matin. Zone de relaxation dans le hall au diner.

Mardi 13 février : kiosques des organismes jeunesse durant la pause diner.

Durant la pause diner, plusieurs organismes jeunesse de l'arrondissement ont proposé des activités aux élèves dans le hall.

Mercredi 15 : Activités de la Saint-Valentin

Port du chandail rouge, blanc ou rose. Vente et distribution de carte et de rose pour la Saint-Valentin.

Jedi 16 : Photomaton et jeudi PersÉVERT

Photomaton sur l'heure du diner pour se prendre en photo et on porte des vêtements verts.

Pourquoi le vert ? Le vert symbolise la jeunesse et l'espérance. Il représente les jeunes qui, chaque jour, ont besoin de reconnaissance et de valorisation pour persévérer.

Bien accompagnés, les jeunes peuvent tous persévérer !





24/02/29 : rencontre de parents (sur invitation)

24/03/01 : journée pédagogique

24/03/04 : semaine de relâche jusqu'au 8 mars

24/03/21 : examen de français pour tous les élèves

24/03/21 : fin de la 2^e étape

24/03/21 : CÉ

24/03/28 : exposition des Projets Personnels des élèves de 5^e sec. du PEI (mezzanine)

24/03/28 : émission du 2^e bulletin

24/05/15 : concert de fin d'année

24/05/23 : gala méritas

24/06/06 : collation des grades

24/06/20 : bal des finissants

Bonne semaine !

-L'équipe de direction

María Saldana, Denis Clavet, Jean Pilon, Olivier Roy

OR/2024-02-16